

Travail de 4 à 5 mois à temps plein

Par Reus, le 31/10/2012 à 14:03

Bonjour,

Je suis étudiant étranger muni d'une carte de séjour mention "étudiant", j'aimerai travailler à temps plein sur la période février - juin car mon semestre est déjà validé. La loi autorise l'étudiant à travailler 964 heures sur l'année soit 60% du temps plein, mais ce ratio est-il aussi valable sur le temps hebdomadaire autorisé. Y'a-t-il donc un moyen pour moi de travailler 3 mois en CDD à temps plein sachant que je ne dépasserai pas les 964 heures autorisée ? Merci beaucoup pour votre aide.

Par AlexanderVas95, le 31/10/2012 à 20:58

Bonjour,

Par rapport au temps plein ce n'est pas seulement lors de vacance scolaire que cela prend effet?